

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1901)
Heft: 1

Artikel: Avoir de la Société pédagogique genevoise au 16 février 1901
Autor: Charvoz, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-240490>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Recettes étant de	Fr. 1032.—
et les Dépenses de	» 832.12
le Boni pour 1900 s'élève donc à	Fr. 208.88

L'avoir de notre Société, qui était, au 19 février 1900, de	Fr. 1157.29
se trouve augmenté du Boni de 1900	» 208.88
et des intérêts de notre dépôt à la Caisse d'épar- gne (au 31 décembre 1900)	» 34.49
et s'élève, au 16 février 1901, à	Fr. 1400.66

**Avoir de la Société pédagogique genevoise
au 16 février 1901.**

Solde en caisse à ce jour.	Fr. 197.30
Dépôt à la Caisse d'épargne, à ce jour	» 1203.36
Total	Fr. 1400.66

Mesdames et Messieurs,

Malgré ces chiffres relativement considérables provenant de ce que plusieurs dépenses et recettes de 1899 n'ont pu figurer dans les comptes de leur exercice, nous soldons par un boni de Fr. 208.88, un des plus élevés que nous ayons eus à enregistrer ; notre avoir, de Fr. 58,95 au 29 janvier 1891, passe à Fr. 1400.66 au 16 février 1901. Ce fait est réjouissant et montre de quelle façon constante notre Société s'est développée depuis quelques années. Cependant la prudence est toujours de rigueur, quelques dépenses assez fortes étant en perspective pour le prochain exercice.

Le nombre des sociétaires en retard pour le paiement de leurs cotisations est encore trop élevé ; je prie ceux de nos collègues qui sont dans ce cas de faire preuve d'un peu de bonne volonté et de répondre avec un peu plus d'empressement à mes demandes.

En terminant, je tiens à remercier bien sincèrement notre dévoué ex-trésorier, M. Constantin, pour l'ordre parfait qui régnait dans tous les comptes lorsqu'il me les a transmis, ce qui a grandement facilité ma tâche.

Vive la Société pédagogique genevoise !

Genève, le 16 février 1901.

A. CHARVOZ, *trésorier*.
